



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-81053>

Département(s) de publication : **78, 92**

Annonce n° **24-81053**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Trappes

**Correspondant :** Le Maire

**Adresse :** Hôtel de Ville, 1 place de la République, CS90544, 78197 Trappes

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0130691700

**Télécopieur :** 0130690233

**Courriel :** marches.publics@mairie-trappes.fr

**Adresse internet :** <http://www.trappes.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.trappes.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** ENTENTE DE PROGRAMMATION DU CINEMA "OMAR SY - LE GRENIER A SEL" A TRAPPES

**Lieu d'exécution :** 1, Rue de l'Abreuvoir, 78190 TRAPPES

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Ce marché a pour objet le recrutement d'une entente de programmation permettant l'accompagnement de la collectivité dans la programmation et la distribution de films cinématographiques pour le cinéma « Omar Sy - Le Grenier à Sel » de la ville de Trappes

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Une retenue de 5 % du montant du marché sera prélevée sur le montant de chaque acompte, cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à 1ère

demande ou une caution personnelle et solidaire. / Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Une avance de 5 % du montant initial du marché sera accordée au titulaire qui la demande (article 4 de l'acte d'engagement). Une garantie à 1ère demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance devra alors être produite

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement sur fonds propres. Règlement à 30 jours par mandat administratif.

Financement en partie sur les fonds propres de la Ville, et en partie par le dispositif ANRU, par le Conseil Général et le Conseil Régional. Règlement à 30 jours par mandat administratif

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Après attribution du marché, la personne publique impose la forme d'un groupement solidaire / conjoint avec mandataire solidaire

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 29/07/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2436

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FR103 Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : 3 Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487 Mel : [greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr) Web : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision. Les plans ne sont disponibles que par téléchargement : aucun envoi papier ou par mail ne sera effectué. Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi fermé le matin, de 14h00 à 19h30 ; du mardi au jeudi, de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermé le matin, de 14h00 à 17h30

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10/07/2024